

nication ouverte par terre, afin de prévenir les abus & les fraudes qui pourroient se commettre dans le transport des marchandises. Mais comme il a été convenu par le même article, qu'il seroit permis d'acheter, avec de l'argent comptant, dans les terres d'*Espagne* voisines de la Place, les provisions & autres choses nécessaires pour l'usage de la garnison, des habitans & des Vaisseaux qui se trouveroient dans le Port, le nouveau Commandant est pareillement chargé d'avoir soin que l'on suive cette stipulation à la lettre, & qu'elle ne serve point de prétexte pour donner des marchandises en échange de ces provisions; la volonté du Roi étant, qu'outre la peine de confiscation, l'on procède dans toute la rigueur des loix contre les prévaricateurs.

IV. On travaille avec diligence à faire fleurir le commerce de ce Royaume par le soin que le Gouvernement fait prendre d'acroître & de multiplier les manufactures en tout genre anciennement & nouvellement établies. On ne travaille pas moins à augmenter la Marine de la Monarchie. Le Port de *Barcelonne*, depuis qu'on y a fait des réparations, est des plus fréquentés; journellement nombre de Vaisseaux Anglois & Hollandois y arrivent. Il y en a de même une quantité dans la Baye de *Cadix*. Les autres Ports sont également fréquentés. L'application des personnes qui sont au timon des affaires ont principalement pour objet cette augmentation de la Marine, & qu'elle soit aussi en vigueur dans les *Indes*; d'où l'on a appris, entre autres des *Caraques*, que le dernier transport de troupes y est heureusement arrivé, & que la révolte qui s'y étoit élevée contre la Compagnie de *Guypuscoa*, s'assoupissoit totalement, & auroit été plutôt apaisée